

Les éoliennes vous intéressent beaucoup car elles se voient bien plus que les autres formes de production d'énergie renouvelables (et que trop !) et vous croyez ainsi faire croire que vous agissez dans ce domaine en vous donnant ainsi un alibi écolo. Il n'en est rien. L'implantation anarchique de ces machines industrielles se fait en toute opacité et en contradiction avec votre engagement N° 33 sur l'implication des citoyens. Les procédures actuelles avec enquête publique ne sont qu'un simulacre, la conclusion étant pré écrite, c'est l'expérience vécue en Auxois ou des projets sont validés bien que les habitants et les municipalités soient contre. De plus ces projets se font:

- sans création d'emplois, car fabrications en Chine ou en Allemagne,
- en détruisant nos paysages, contredisant votre engagement N° 15 sur le tourisme,
- en produisant du CO2, puisque il faut associer des générateurs polluants pour compenser les périodes non productives de ces éoliennes, ce que bien sur vous "oubliez" de préciser.
- en mettant la santé des riverains en danger comme cela a été reconnu par l'académie de médecine et de nombreuses études étrangères (dans les pays "en avance" dans ce domaine éolien). La distance de 500m doit être portée a 1 000 m voire 10 fois la hauteur de ces machines, ou alors, les hauteurs doivent être limitées.
- en enrichissant des groupes sur le dos des citoyens avec un tarif de rachat garanti scandaleux; Il paraît même que la région touche une "prime" par éolienne !! Par contre, les citoyens impactés par des éoliennes n'ont aucune contrepartie (électricité a tarif préférentiel, voire gratuite).

Alors stop aux projets éoliens anarchiques et démesurés. Pratiquez votre engagement N° 33 en écoutant vos citoyens électeurs et les associations locales pour n'implanter des éoliennes qu'avec leur assentiment, et développez d'autres énergies renouvelables: méthanisation (nous sommes une région agricole), solaire, hydraulique, biomasse, pompes a chaleurs.... Il y a la de quoi réellement faire de notre région un exemple.